Réglementation sur la production et la vente d'huiles essentielles

Contenu

Connaître les principales réglementations et étiquetages associés à la vente directe des huiles essentielles :
- les réglementations selon l'usage
- communication autour du produit
- contrôles par les autorités
- perspectives

Connaître les principales réglementations associées à la production et la manipulation des huiles essentielles dans une distillerie :
- règlement REACH : obligations et conséquences pour les distillateurs
- huiles essentielles et santé au travail : principales obligations

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Mégane Véchambre
conseillerppam@bio-provence.org
Agribio04

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

13 nov 2018 04300 Charlotte Bringuer-Guérin, CIHEF
09:00 - 17:00 (7hrs)

Inscrivez vous en remplissant le formulaire en ligne suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform